

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0038598

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]
Matricule : 2547

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AMRANI DRISI A bdelmoula

Date de naissance :

27/04/1952

Adresse :

TA yOUSRA BOUAH NR216 Jemchouj
Tél. : 06 50 11 18 39 Total des frais engagés : 302,00 + 100,00 + 561,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

08/09/2013

Nom et prénom du malade :

DAMI NAJAT Epouse Amrani

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

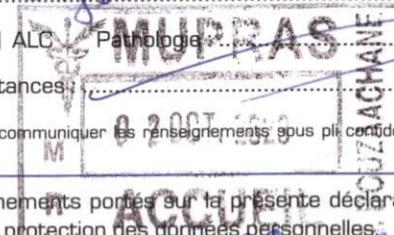
Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Aflecti - dyspepsie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 02/09/2013

Le : 23/09/2013

Signature de l'adhérent(e) : J.A.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Dr. Yassine BEN HASSINE Spécialiste en Gastro-entérologie Cachet et signature du Médecin attestant le Patientement des Actes Félix Ben Hachok - Casablanca Appt. N°4 - Hay Al Ousra, 1 Tel : 05 22 52 61 39
08/03/13	Cst + Ech +	300 DT + 200 DT		

- Spécialiste des maladies de l'appareil digestif et du foie
- Proctologie
- Endoscopie digestive
(fibroscopie, coloscopie)
- Echographie



- اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
- أمراض الكبد وأمراض المخرج
- الفحص بالمنظار
- الفحص بالصدى

Ordonnance

Casablanca le : 08.08.93

Demi Noyer Epsut
Amrani Idrissi

1/ 400 mg

1/ 400 mg x 40

1/ 400 mg x 20

2/ Kofex

1/ 400 mg x 40

400 mg

3/ Anti. SIDA 200 mg

1/ 400 mg x 315 pdt 75

63, 30

4/ Bellamy L
2 cpr x 2/5 pdt 562

AS

AS

AS

PHARMACIE GOUR
Bd. Tahar 2 N°2 Ain Chok
Tel: 022 87.45.60 Casa

51 Alphense
→ gel (J)

21€⁰⁰
PDT 30

61 Librase
→ gel (J)

21,00
P. Soin (AS)
PDT 95

561,60

Dr. Yasmine JALAL
Spécialiste en Hépato-Gastro-entérologie
Proctologie
209, Bd. Amgala Apt. N° 4, Hay Al Ousra,
Ain Chok - Casablanca
Tél : 05 22 52 61 39

de 118,20DH
nt fin : Lot E2207504
Per : 04-2025

ALIMENTAIRE, CE N'EST PAS UN MÉDICAMENT

APV 7.270.19
lement : 20212106352/V1/DMP/CA/1

Fabriqué par ISIO LABORATOIRES, Zone Industriel
Dar Bouazza lot 104 - 20220 - Casablanca - Ma
Distribué par ESNAPHARM, 7 rue abdelmajid ben
Maarif extension- Casablanca - Maroc

LOT 211951
EXP 04/2024
PPV 74.10DH

Ballo
Charbon activé

DA20181706/51DMP/20UCA/MA
Importateur Excusif
BIOCODEX MAROC BP 126 Nouaceur
www.biocodex.ma
P.P.C : 245,00 DH

Confor
LOT 230392
DU 05/2025
63,30DH

LOT 230459 1
EXP 01 2025
PPV 40.00



LOT 23051 PER 03/2026
PPV 21,00 DH

par les laboratoires M.

- Spécialiste des maladies de l'appareil digestif et du foie
- Proctologie
- Endoscopie digestive (fibroscopie, coloscopie)
- Echographie



- اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
- أمراض الكبد و أمراض المخرج
- الفحص بالمنظار
- الفحص بالصدى

Ordonnance

Casablanca le : 08.03.23

Dam: Najat El Ousse
Amrani Idrissi

Note d'hospitalisation

CS + ECG
300DH + 200DH

Dr. Yasmine JALAL
Spécialiste en Hépato-Gastro-Entérologie
209, Bd Amgala Appt N° 4, Hay Al Ousra 1
Aïn Chok - Casablanca
Tél : 05 22 52 61 39

- Spécialiste des maladies de l'appareil digestif et du foie
- Proctologie
- Endoscopie digestive
(fibroscopie, coloscopie)
- Echographie



- اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
- أمراض الكبد وأمراض المخرج
- الفحص بالمنظار
- الفحص الصدري

Ordonnance

Casablanca le : ٥٨٥٣٧٣

- Nom : DAMI NAJAT EPOUSE AMRANI IDRISI

Echographie abdominale

- Météorisme abdominal,
- Foie homogène de taille normale, de contours réguliers.
- VB libre, à paroi fine.
- Voie biliaire principale et tronc porte de calibre normal.
- Les reins en place de contours réguliers, absence de dilatation pyelo-calicielle,
- Le Pancréas, la Rate sont de taille normale.
- Absence d'ascite,
- Vessie vide.

Conclusion :

- Météorisme abdominal,
- Absence d'autre anomalie dans La limite de cet examen.

*Dr. Yasmine JALAL
Spécialiste en Hépato-Gastro-enterologie
Proctologie
209, Bd. Amgala Appt N° 4, Hay Al Ousra 1
Aïn Chok - Casablanca
Tél : 05 22 52 61 39*